

WaCyNews

Wallonie cyclable

Janvier • N°22

Édito

Jérôme Veriter, nouveau Directeur
Pro Velo Wallonie

Le saviez-vous ?

La rue cyclable, késako ?

À la Une

- Comment rester en selle en hiver ?
- Le RAVeL a de beaux jours devant lui. Bilan 2020 et perspectives.

Qué Nouvelle ?



Édito

L'usage du vélo comme moyen de mobilité au quotidien augmente, et on peut s'en réjouir. En même temps, lorsque l'on démarre d'une part modale d' 1%, la marge de progression est grande... On ne va quand-même pas bouder son plaisir !

Pro Velo, association que je viens de rejoindre comme Directeur Wallonie, joue un rôle important dans cette évolution. Depuis bientôt 30 ans, elle accompagne les citoyens, entreprises et pouvoirs publics et facilite la transition vers le vélo. Cela dit, rien ne se fait tout seul, et récemment nous bénéficions de quelques coups de pédales accélérateurs.

Tout d'abord, un gouvernement wallon qui a décidé de soutenir concrètement ce moyen de transport. Un autre facteur est la prise de conscience grandissante des enjeux climatiques. Et finalement, un virus... Qui nous rappelle que nous sommes bel et bien partie prenante du système Terre...

Ce dernier pousse à revoir la mobilité dans tous ses aspects (à commencer par le besoin de déplacements). Par ailleurs, il a démontré tous les bénéfices du vélo qu'en tant que lecteur de la WaCyNews vous connaissez sur le bout des doigts (pour une analyse chiffrée de tout cela, [la récente publication de Vélo-City](#) est excellente). Pourquoi faut-il toujours des crises...

Si d'un côté le vélo a le vent en poupe, sur le terrain, il est plus difficile de suivre cet engouement. En effet, les lignes de production de pièces et de vélos sont fortement affectées par la pandémie... Nos bourses aux vélos ont dû être annulées et nos formations pour adultes mises en « standby ». Même si l'envie est grandissante, les barrières ne sont pas toutes tombées. Les gens souhaitant tester le vélo sont donc priés de patienter...

Quoi qu'il en soit, les années à venir vont être passionnantes pour la mobilité et le vélo. La contrainte étant source de créativité, des solutions et projets innovants vont voir le jour pour répondre aux nouvelles demandes. Autant les collectivités que les entreprises ont toutes un rôle à jouer pour capitaliser sur ce momentum.

“Les villes qui saisissent ce moment pour faciliter la marche, le vélo et les transports en commun feront plus que simplement se remettre de la pandémie, elles prospéreront” – [Janette Sadik Khan](#).

Au plaisir de vous accompagner dans votre projet vélo !

Jérôme Veriter
nouveau Directeur Pro Velo Wallonie

Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous?

LA RUE CYCLABLE, KÉSAKO ?

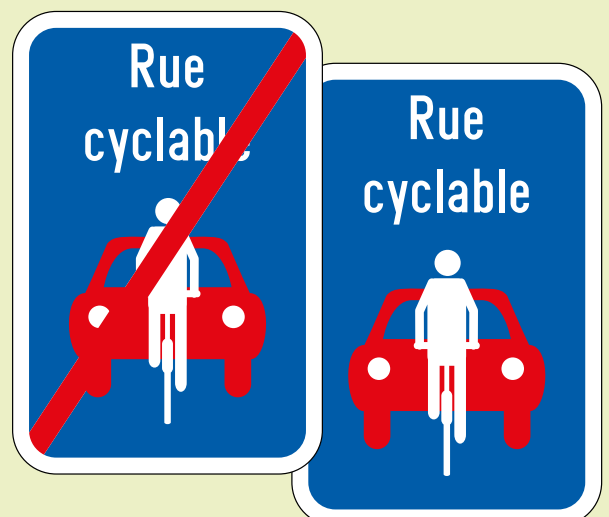
Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous? • Le saviez-vous?

Dans une rue cyclable, **le cycliste peut utiliser toute la largeur de la voie publique** lorsqu'elle n'est ouverte qu'à son sens de circulation, ou seulement sa bande de circulation lorsque la voirie est à double sens. Les rues cyclables sont toujours accessibles aux véhicules à moteur. Mais **les automobilistes ne peuvent pas dépasser les cyclistes**. Enfin, la vitesse y est limitée à **30 km/h**.

Comment reconnaître une rue cyclable ?

La rue cyclable est signalée par **un panneau spécifique**, au début et à la fin de la rue. Cette signalisation doit être répétée pour chaque intersection qui la compose. Elle est aussi généralement accompagnée par un **marquage au sol**.

Pour en savoir plus, consultez la [Séurothèque](#)





Entretien avec Ben et Laurent, fondateurs de [MOJO](#) - société namuroise au service du vélo en entreprise.

Votre société a été lancée en mai dernier, en pleine pandémie...

Nous sommes amis depuis très longtemps et avons une passion commune pour le vélo. Le but de Mojo est de favoriser la pratique du vélo au quotidien. On constate un « bikeboom » en 2020. Les employeurs l'ont compris et veulent proposer cette solution de mobilité à leurs collaborateurs.

Quels types de vélos proposez-vous ? La plupart des vélos sont produits en Asie. Y a-t-il une place pour une production wallonne ?

Nous proposons tous les types de vélos et travaillons avec des marques belges et européennes. Vu les perspectives de croissance, notamment du segment électrique, le timing semble parfait pour lancer ce type de projet industriel en Wallonie.

Votre société est basée dans le Namurois...

Nous croyons au circuit court. Cela nous permet d'être réactifs dans le service à nos clients. Mais nous sommes aussi amenés à nous déplacer sur l'ensemble du territoire wallon.

Avez-vous été soutenus dans votre projet ?

Oui, la structure Crédal nous a accompagnés dans la création de notre activité. Et grâce à ses conseils, nous avons obtenu des aides financières de la part du Forem.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Le principal défi est de faire face à la demande sans jamais sacrifier l'accompagnement des clients. Nous continuons à nous former et développer des outils pour simplifier la mise en place d'un plan vélo en entreprise.

Qu'est-ce que les pouvoirs publics peuvent faire en faveur du vélo utilitaire ? Des primes sont-elles une solution ? ([Voir les pages de notre site à ce sujet.](#))

La priorité est d'augmenter le nombre de pistes cyclables et de bien les entretenir. Les incitants financiers sont complémentaires, cela va dans le bon sens.

*Mojo désigne l'état d'esprit d'entreprendre et d'envisager le bon côté des choses de la vie.

À la une: • Comment rester en selle en hiver?

CET HIVER, RESTEZ EN SELLE !

Avec le changement de saison, les bonnes habitudes ont parfois tendance à se perdre... Mais ce n'est pas parce que la météo fait un peu la tête qu'on doit bouder son vélo. Il reste un moyen très pratique et efficace de se déplacer.

Prendre son vélo pour effectuer ses déplacements – limités dans ce contexte de pandémie –, **ça permet de faire un peu d'exercice, de s'aérer le corps et l'esprit, de renforcer ses défenses immunitaires et son moral...** Et de laisser la place dans les transports en commun à ceux qui n'ont pas d'autre possibilité.

Bref, le vélo, ce n'est que du positif en cette période.

Mais pour que les déplacements à vélo restent un plaisir, **pensez à vous équiper en conséquence, sans pour autant casser votre tirelire.** Il existe quantité de solutions efficaces à des prix tout à fait abordables.

Et rappelez-vous qu'en Wallonie, les conditions ne sont pas si mauvaises que ça. Les statistiques montrent d'ailleurs que **les cyclistes quotidiens ne sont importunés par la pluie qu'environ 8 % du temps.** Un chiffre bien loin des idées reçues...

Contre la pluie et le froid, **trois règles de base !**

- 1) **Les extrémités du corps** particulièrement bien protégées (mains, pieds, tête).
- 2) **La technique de l'oignon** : une couche respirante contre la peau, puis une couche de type polaire et, enfin, une couche coupe-vent.
- 3) **Une protection contre la pluie** toujours à portée de main (on ne sait jamais...).

Pour plus de conseils, suivez les spécialistes !

- [Les conseils du GRACQ pour rouler en hiver](#)
- [Les conseils du GRACQ pour rouler sous la pluie](#)
- [Le guide d'achat de Pro Velo pour rouler par tous les temps](#)

Voir et être vu !

En hiver, qui dit moins de luminosité dit moins de visibilité pour les cyclistes, et donc un risque bien plus élevé d'accident impliquant un autre véhicule. À vélo, optez donc pour des **vêtements clairs**, beaucoup plus visibles pour les autres usagers, et n'hésitez pas à vous équiper **d'éléments rétro réfléchissants** (gilet fluo, couvre-sac, brassard, guêtres...).

Pour rappel, [les équipements de visibilité obligatoires](#) sont : des **catadioptres** en différents endroits sur le vélo, ainsi qu'un **feu blanc ou jaune à l'avant et un feu rouge à l'arrière**, de nuit ou lorsque la visibilité est inférieure à 200 m. **Car un cycliste éclairé est un cycliste protégé !**

Les équipements précités permettent d'être vus, mais pas de voir ! Il est recommandé d'avoir aussi à l'avant des lampes LED puissantes (par exemple une lampe frontale) qui permettent de distinguer convenablement la route devant soi...

Plus d'infos sur : www.gracq.org/eclairage et le [site de l'AWSR](#).



À la une: Comment rester en selle en hiver?

Un parcours et une conduites adaptés

En hiver, il n'est pas inutile de **prévoir des itinéraires bis**, pour le cas par exemple où un axe habituellement emprunté ne serait pas déneigé. Il est conseillé de **tester les parcours alternatifs calmement durant le weekend**, pour être plus serein le jour où on les empruntera pour se rendre au travail.

Enfin, sur la neige et le verglas, les risques de glissade sont plus grands. **On prend donc son temps à vélo pour éviter le vol plané**. Sachez que **diminuer légèrement la pression des pneus permet d'augmenter l'adhérence au sol** (attention toutefois à bien respecter les indications du fabricant ou demander conseil à son vélociste). Il est également possible de **baisser un peu sa selle pour davantage de stabilité**.

Un vélo entretenu

Pour éviter les mauvaises surprises, surtout quand les conditions sont un peu moins bonnes (chaussée glissante...), assurez-vous que votre **vélo soit en parfait état de marche** (freins, pneus, câblage...).

Sachez aussi que **la pluie, la boue, le sel, la saleté ont tendance à abîmer plus rapidement les pièces de votre vélo**: veillez donc à les nettoyer et à les lubrifier régulièrement. Enfin, concernant les vélos électriques, il est bon de savoir que **le froid diminue l'autonomie des batteries**: en cas de non-utilisation, il est conseillé de conserver les batteries dans un endroit sec et à une température d'environ 20°, mais aussi de veiller à ce qu'elles soient chargées à au moins 75% de leur capacité.

Plus d'infos [sur provelo.org](http://sur.provelo.org).

"Vélo abandonné en hiver au printemps ne fera pas le fier."

(précepte vélosophe illustré)



À la une: Quoi de neuf sur le RAVeL?

LE RAVEL, UN ATOUT MOBILITÉ QUI A DE BEAUX JOURS DEVANT LUI

Particulièrement adapté au loisir et à la promenade, le RAVeL est aussi une solution pour les déplacements quotidiens. Un tracé direct, un revêtement en dur, un environnement verdoyant à l'abri des véhicules motorisés... Bref, tout pour joindre l'utile à l'agréable. Aujourd'hui, on compte 1.450 km de RAVeL et plus de 200 km de pré-RAVeL et voies vertes communales.

Pour rappel, en juillet dernier, la Wallonie a adopté son «[Plan Mobilité et Infrastructures pour tous 2020-26](#)», qui réserve un montant de 250 millions uniquement pour des projets additionnels de mobilité douce !

Envie de devenir incollable sur les aménagements cyclables ? [Rendez-vous ici](#)

RAVeL - Bilan 2020 et perspectives

Cette année n'a pas été de tout repos pour les responsables du RAVeL. Tant mieux pour les cyclistes ! Et les années à venir s'annoncent encore plus chargées, puisque pas moins de 115 millions d'euros seront dépensés pour les projets RAVeL 2020-2024, avec un accent particulier sur les liaisons avec les gares ferroviaires et les pôles d'activité.

Les Travaux finalisés en 2020

Nouvelles sections

Ligne 156: aménagement du RAVeL entre Aulain et la N5 à Mariembourg (8,5 km) : [plus d'info ici](#)



Sections asphaltées

- **Ligne 98** à Boussu-Dour (1 km).
- **RAVeL du Canal Nimy-Blaton-Péronnes** entre Villerot et Hautrage (1 km).

Sections rénovées

- **RAVeL du Canal de l'Espierres** – 3^e phase : rénovation du revêtement entre le Pont du Centre à Saint-Léger et la limite avec Spiere-Helchin (3 km).
Les 7,5 km que compte le RAVeL du Canal de l'Espierres ont ainsi été complètement rénovés au cours des trois dernières années.
- **RAVeL de l'Escaut** : rénovation du revêtement sur la Commune de Celles (2,2 km).
- **RAVeL du Canal Nimy-Blaton-Péronnes** : rénovation du revêtement sur la rive gauche en amont du Quai de Roucourt (500 m).
- **Ligne 98 à Boussu-Dour** : rénovation du Pont Saint-Antoine.



- **Ligne 119**: entretien extraordinaire du Pont de Heigne à Jumet.
- **Ligne 109/2**: entretien extraordinaire du Pont du Trieu Vichot à Biesme-sous-Thuin.
- **RAVeL de Meuse à Namur**: rénovation du revêtement au Port du Bon Dieu (0,15 km).
- **RAVeL de Meuse à Namur**: rénovation du revêtement entre La Pairelle et Wépion (4,5 km).
- **RAVeL du Canal historique Charleroi-Bruxelles**: rénovation du revêtement entre Seneffe et Ronquières (12 km).

À la une: Quoi de neuf sur le RAVeL?

Signalisation/balisage du RAVeL et des itinéraires cyclables de longue distance

- **EuroVelo 5** entre Marche-en-Famenne, Hotton et La Roche-en-Ardenne (28 km).
- **RAVeL de la Ligne 150A** entre Anhée et Maredret (13,5 km).



- **RAVeL de la Ligne 613** entre Bourcy et Houffalize et liaison au centre d'Houffalize (11,5 km).
- **RAVeL de l'Ourthe et itinéraire régional W7** entre Barvaux et Durbuy (7 km).
- **Liaison entre le RAVeL de la Ligne 163** à Limerlé et la Haie de Bellain (Gouvy), et Hautbellain (GD-Lux), Troisvierges et la Vennbahn (Saint-Vith) (4,5 km).
- **EuroVelo 5** entre Walhain, Wavre, La Hulpe et la limite avec Hoielaart (46 km)
- **Itinéraire régional W7** entre Amberloup (Sainte-Ode) et Libramont (21 km).
- **RAVeL de la Ligne 163** à la Haie de Bellain et Gouvy-Gare (3,5 km).

Les travaux en cours, avec mise en service à court terme

- **RAVeL de Meuse en rive droite**: aménagement du RAVeL entre le rond-point d'Engihoul et le chemin de halage à Ramioul (1,5 km)
- **Ligne 142**: entretien extraordinaire du revêtement et des traversées sur la Commune de Ramillies.
- **Ligne 38**: aménagement du RAVeL entre Aubel et Hombourg et entre Hombourg et Plombières (9 km)



- **Lignes 48 et 47**: aménagement de plusieurs aires de repos et pose de mobilier urbain sur la Vennbahn.

Plus d'infos sur ravel.wallonie.be





COMMUNES PILOTES
WALLONIE CYCLABLE :
CANDIDATURES CLÔTURÉES
LE 31 DÉCEMBRE

Au mois de septembre, la Wallonie lançait un appel aux communes désireuses de mener sur leur territoire une politique volontariste en faveur du vélo utilitaire. À la clef ? Un

budget de **40 millions d'euros à se partager entre Communes pilotes pour des projets d'aménagement et de stationnement en faveur des cyclistes** (modalités et règlement [sur notre site](#)). Cet appel a déjà suscité un vif engouement, puisque plus de 170 communes se sont montrées intéressées.

LA PRIME VÉLO ADOPTÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Le Gouvernement wallon vient d'approuver le lancement de primes pour encourager les déplacements à vélo. **Deux types de primes sont prévus** : une prime pour les employeurs et une à destination des citoyens.

Pour la prime citoyen, **il n'est pour l'instant pas possible d'introduire**

une demande. Mais pas de panique si vous avez déjà acheté votre vélo : **un effet rétroactif est garanti pour les vélos achetés à partir du 1er juillet 2020.**

Pour la prime à destination des employeurs, tous secteurs confondus, vous pouvez déjà introduire votre demande via monespace.wallonie.be. Pour retrouver toutes les conditions et explications sur les primes vélo, [c'est par ici](#).

DES BOX VÉLOS PAR DIZAINES À NAMUR ET LIÈGE



Afin de conforter les cyclistes dans leur démarche et d'encourager les cyclistes potentiels à se mettre en selle, les villes de Namur et de Liège ont décidé d'augmenter l'offre de stationnement vélo sécurisé sur leur territoire, avec l'aide de l'asbl Pro Velo. **À Namur, des dizaines de box, d'une capacité de quatre vélos, ont ainsi été installés (ou le seront prochainement)** à trois endroits stratégiques : au parking de l'Étoile (quartier des Casernes), au parking de l'Hôtel de Ville et au nouveau P+R de Bouge (abonnement : entre 30 et 40€ par an).

Liège, de son côté, a commencé l'installation de 38 box vélos, dans l'hypercentre ainsi que dans les quartiers périphériques. Ces box sont réservés aux personnes qui habitent dans un rayon de 200 mètres et ne disposent pas d'un parking privé (abonnement : 75€ par an).

ET LE NOUVEAU MANAGEUR RÉGIONAL MODES ACTIFS EST...

C'était prévu dans la [Déclaration de Politique régionale du Gouvernement](#), la Wallonie nommerait un·e Manageur·se Modes actifs. Au terme d'un processus de sélection rigoureux, une personne vient d'être choisie, sur la base de ses compétences et de son expérience. À elle de mettre en musique l'ensemble de l'action régionale liée à la mobilité active, via notamment la mise en œuvre d'un nouveau **Plan Wallonie cyclable** et d'un **Plan Piétons**. Mais pour connaître le nom de l'heureux·se élu·e, il faudra attendre la prochaine WaCy News, lorsque le Gouvernement aura formellement approuvé son engagement.



L'EUROVELO 5 MAINTENANT ENTIÈREMENT BALISÉ EN WALLONIE

Le SPW Mobilité et Infrastructures vient d'achever la signalisation directionnelle et le balisage de l'itinéraire cyclable EuroVelo 5 sur l'ensemble de sa partie wallonne. L'EuroVelo 5 fait partie des 17 véloroutes du réseau européen EuroVelo. Dénommé aussi Via Romea Francigena, il reliera à terme Londres à Brindisi en traversant 7 pays sur plus de 3.200 km. Débutés dans le Pays des Collines, la signalisation directionnelle et le balisage de l'itinéraire cyclable EuroVelo 5 viennent de s'achever en Wallonie avec la pose des panneaux entre La Hulpe, Wavre et Walhain.



Contact:

Loïc Calicis, cellule WaCy
wallonie.cyclable@spw.wallonie.be